

La circulaire budgétaire 2014 attaquée par les fédérations

Comme l'an dernier, la Fehap, la Fnadepa, la **Fnaqpa** et l'AD-PA ont formé un recours contentieux devant le Conseil d'Etat sur la circulaire de campagne budgétaire 2014 dont "le taux d'évolution des moyens de 1 % est en baisse par rapport à 2013". Les professionnels dénoncent les pratiques des ARS qui, avant même la publication de la circulaire, auraient adressé des courriers aux Ehpad pour leur annoncer une réduction de l'enveloppe de 10 à 20 %. "La dureté des mesures financières applicables au forfait soin pénalise plus fortement le secteur public et le secteur privé non lucratif qui pourtant organisent l'accessibilité financière des personnes âgées aux établissements", estiment les organisations.

(Auteur non précisé)